



Yverdon-les-Bains, le 13 juillet 2025

Recommandé
Banque Cantonal de Fribourg
Conseil d'Administration et Direction générale
Par son Président M. Alex GEISSBÜHLER
Boulevard de Pérolles 1
1700 Fribourg

Art. 302 CPP
Ministère Public de la Confédération
Guisanplatz 1
3003 Berne

Avertissement

Responsabilité civile personnelle et délictuelle de la Banque et des dirigeants depuis 1995

Le Temps arrive où vous allez devoir réparer vos CRIMES et en assumer les conséquences civiles et pénales !

Madame, Monsieur,

Vous ne comprendrez pas les raisons pour lesquelles je m'adresse aujourd'hui à vous, sans savoir auparavant qui je suis. Je vous invite donc à consulter ma présentation sur :

<https://swisscorruption.info/#qui-suis-je>.

L'économie suisse a complètement basculé dans la corruption et le blanchiment d'argent à partir du moment où les grandes banques de l'époque (SBV, SVB, KREDITANSTALT, SBG, etc.), ont contribué à l'escroquerie des royalties sur les brevets FERRAYÉ, brevets exploités à l'insu de l'inventeur lors de l'opération « Tempête du Désert » au KOWEIT en 1991 et la vente desdits brevets en 1992 à Rio de Janeiro : <https://swisscorruption.info/introduction> – https://swisscorruption.info/pdc/#trade_rio – <https://swisscorruption.info/sans-aucun-doute>.

La plupart des Banques Cantonales à l'instar de la BCF ne sont tombées dans le système que plus tard entre 1998 et 2002, au moment où CREDIT SUISSE en a pris le « **contrôle** »...

Pour ma part, j'ai constaté la contribution de la BCF au CRIME ORGANISÉ, au début des années 2000 alors que je défendais les intérêts de M. Werner RATHGEB spolié de quelque CHF 10 millions par des membres actifs dans le crime précité <https://swisscorruption.info/rathgeb-rennaz/#bcf>. Je vous invite à prendre connaissance de votre implication en recherchant les 7 citations de la « BCF » sur ce lien.

Ma démarche d'aujourd'hui à votre rencontre quant à elle, est liée à une autre **conséquence du blanchiment des royalties contre les intérêts des petites sociétés individuelles et des PME.**

J'ai appris indirectement qu'un entrepreneur fribourgeois – [REDACTED] – avait sollicité un prêt de CHF 1 million auprès de votre établissement, pour développer son entreprise et rester concurrentiel sur le marché qu'il occupe. Votre Client craint toutefois de voir sa demande refusée, sous prétexte que son entreprise serait à risque...

Si ce devait être le cas, vous allez très vite comprendre que votre approche me fâcherait au plus haut point et que je n'ai pas l'intention **à l'avenir** de laisser des financiers liés à l'escroquerie des royalties, mettre en danger la structure économique de mon Pays a profit d'Oligarques.

À partir de la fin des années 1990, les dirigeants de votre **Banque cantonale qui est censée être au service de la population**, figurent en grande majorité comme membres de Clubs de services liés à la Franc-Maçonnerie, des Sectes qui ont planifié le blanchiment des quelque CHF 3'700 milliards escroqués en 1991-1992 <https://swisscorruption.info/pdc/#cotti>.

Ces Membres de Clubs et autres Maçons <https://swisscorruption.info/fm>, ont donc dû adhérer aux conditions qui régissent les Clubs ou loges, à savoir le **SECRET absolu** sur leur engagement envers les sectes respectives.

Vous comprendrez dès lors que quand ces adhérents occupent une fonction publique (politique, administrative ou judiciaire) ou qu'ils sont au service d'une Banque cantonale comme la BCF, ils violent leur Serment constitutionnel, puisque leur « serment » SECRET prévaut sur tout autre engagement... Si la BCF est une personne morale distincte de l'État, il n'en demeure pas moins qu'elle est régie par la Loi cantonale sur la BCF et que l'État en est l'actionnaire majoritaire. On peut donc en déduire qu'obéissant à des règlements secrets de la Franc-Maçonnerie, les dirigeants de la BCF trahissent ainsi leurs devoirs de fonctions envers l'État !

Il faut se souvenir que dès la levée des séquestres sur les royalties en 1995 par le Procureur général genevois corrompu **Bernard BERTOSSA** <https://swisscorruption.info/geneve-corruption/#bbtossa>, des centaines de Clubs de services à l'instar du Lions Club de Châtel-Saint-Denis présidé par Etienne PILLOUD, ont vu le jour. À cette époque-là, Etienne PILLOUD était très engagé professionnellement du côté de Genève et c'est certainement là qu'il a été contacté par les membres du complot pour développer leur blanchiment en terre fribourgeoise. Il n'a pas été le seul fribourgeois concerné (**sic !**) <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption>.

Des centaines de Clubs ont été ouverts en Suisse à partir de 1995. Pour les membres du complot qui ont planifié le blanchiment des royalties avec la complicité des sociétés d'Audit (BDO, KPMG, Ernst & Young, Fiduconsult, etc., etc., etc.) à l'instar du Préfet de la Gruyère Vincent BOSSON <https://swisscorruption.info/confederation-ch/#bosson>, le SECRET des sociétés maçonniques leur a donné la garantie de pouvoir évoluer en toute quiétude. En plaçant leurs membres dans la Politique, l'Administration ou la Justice, ils **se sont garanti l'impunité contre toute dénonciation** à leur encontre ! Au surplus, ils ont gardé le pouvoir sur la prise de **contrôle de l'économie financée par le blanchiment des royalties**. Un coup d'œil à la composition du Conseil d'État, donne également une vue globale de la **MAFIA qui dirige le Canton** <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#ce>.

On constate aujourd'hui que pour survivre comme Indépendant en Suisse, il faut avoir adhéré à la MAFIA politico-économique du Pays et se soumettre aux règles anti-démocratiques et anti-commerciales de cette MAFIA, ou disparaître... Ces CRIMINELS – avec la complicité des banques – financent la prise de contrôle de toute l'économie du Pays par des capitaux qu'ils ont escroqués et ils cherchent à TOUT contrôler pour réduire à l'esclavage les Citoyens qui ne font pas partie de leur « Oligarchie » !

Vous, banquiers au service de la Population, êtes des acteurs directs de cet esclavagisme !!!

En refusant à un entrepreneur de lui accorder un prêt pour développer son entreprise et rester concurrentiel – sous le prétexte fallacieux que son entreprise est à risque – **vous recherchez une cessation d'activité de sa société, pour que sa part de marché revienne aux membres du complot** et à l'Oligarchie à laquelle vous avez adhéré. Vous êtes de **traîtres** en fonction du but de la BCF !

Nous ne sommes plus loin du moment où mes Partenaires et moi allons reprendre le contrôle de l'économie financée par le blanchiment des royalties, dissoudre toutes les Sectes secrètes auxquelles vous appartenez et poursuivre pénalement leurs adhérents, fût-t-il nécessaire de compléter le Code pénal. À partir de là, nous mettrons tout en œuvre pour que le tissu économique du Pays soit à nouveau en mains d'individus responsables et respectueux du bien-être commun.

Je décide donc en conséquence qu'à partir de ce jour :

Tous ceux qui continueront à servir les intérêts du CRIME ORGANISÉ et qui d'une manière ou d'une autre, auront bénéficié du blanchiment des royalties (qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales), porteront une responsabilité financière en adéquation avec l'environnement dans lequel ils sont intervenus. Pour la BCF, cette responsabilité va se monter à plusieurs dizaines, voire centaines de milliards de francs en fonction de ses affaires. Je présume que la BCF est impliquée dans le financement des sociétés ALLSEAS dont certains Administrateurs à l'instar de Gaston BAUDET et Luke GILLON figurent en bonne place dans le blanchiment des royalties comme on peut le constater sur <https://swisscorruption.info/cs-ubs/rc1.pdf>. Notons au passage aussi la présence de

Raymond LUESCHER ex Directeur de la Banque PICTET & Cie et père de l'ancien conseiller National Christian LUESCHER <https://swisscorruption.info/luescher> figure dans l'une des sociétés du Groupe, la société **Allseas Shipping Corporation à Panama**

Si la BCF est impliquée de près ou de loin dans le financement des MAFIEUX liés à ALLSEAS qui sont prêts à détruire les fonds marins, je vais alors requérir contre la BCF avec les conséquences répercutées contre ses Actionnaires, une responsabilité civile délictuelle de **CHF 2'000 milliards**. En aucune manière, je ne tolérerai que les royalties escroquées puissent ou aient pu contribuer à détruire la Planète qui nous fait vivre.

Par conséquent, les membres du Conseil d'administration de la BCF depuis 1995, tout comme les membres de la Direction, seront tenus responsables en première ligne, solidairement entre eux des conséquences du management de la banque, qu'il s'agisse de l'impact sur l'économie (indépendants, PME) ou sur l'environnement. La banque sera responsable en deuxième ligne et **l'État de Fribourg qui me lit en copie, en finalité**. Des conditions de négociation pourraient être envisagées et sont accessibles sur <https://swisscorruption.info/avertissement/#bcf>.

Soyez certains que je vais rester très attentif au suivi de la demande de prêt faite par l'entrepreneur cité plus haut et que je n'aurai aucune tolérance si vous poursuivez votre politique en faveur du CRIME ORGANISÉ et des oligarques qui vous « dirigent » !

Souvenez-vous des dénonciations de Dominique DE BUMAN Conseiller national et vice-Président du PDC à l'époque en 2006 : *« Je sais que les Autorités sont complètement corrompues, mais ça ne s'arrête pas là. Si je dénonçais tout ce que je sais, la Suisse entière tremblerait... La société est complètement pourrie. Cela ne fonctionne que par les petits copains. Il y a des problèmes partout. La société (fribourgeoise) n'est pas exempte d'histoires de corruption ou de copinage. J'ai eu vent de certaines choses qui ont été couvertes, c'est vrai, je le sais »...* <https://swisscorruption.info/debuman> – <https://swisscorruption.info/dossier>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marc-Etienne Burdet